

La Fondation Partage et Vie, l'UNA Manche et Soins Santé inaugurent le centre de ressources territorial Nord Cotentin en présence de l'ARS Normandie

■ Les CRT : des dispositifs innovants destinés aux personnes âgées, à leurs aidants et aux professionnels du territoire

Trouver une solution pour permettre aux personnes âgées de continuer de vivre chez elles lorsqu'un accompagnement assuré par des services classiques n'est plus adapté, tel est l'objectif des centres de ressources territoriaux (CRT), nouveaux dispositifs créés en 2022 et progressivement déployés au sein de chaque territoire. Les CRT poursuivent cette mission à travers deux axes complémentaires :

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible par la mise en place d'un accompagnement renforcé et mieux coordonné à domicile ;
- proposer un appui aux professionnels à travers par exemple des formations, la mise à disposition de ressources, un soutien administratif et logistique, etc.

La Fondation Partage et Vie s'est associée à l'UNA Manche et Soins Santé et a remporté l'appel à candidature de l'ARS Normandie pour la création de CRT dans l'ensemble des départements normands, dont celui du Nord Cotentin. Le 6 mars aura lieu l'inauguration officielle du dispositif mis en œuvre ce début d'année.

■ Des porteurs engagés qui fédèrent des partenaires du territoire au service du bien vieillir chez soi

Partage et Vie, à travers son EHPAD *Le Clos à Froment*, Una Manche et Soins Santé ont vu comme une évidence le fait de répondre en partenariat à l'appel à candidature pour la création d'un CRT Nord Cotentin. De par leurs missions et actions respectives, les trois structures ont une connaissance fine du public ciblé par le CRT, et collaborent quotidiennement avec les différents acteurs de l'accompagnement et du soin du territoire. Elles partagent également une vision commune pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population cherbourgeoise : le nécessaire décloisonnement des secteurs social, sanitaire et médico-social afin d'éviter les ruptures de parcours de soins et de vie des personnes âgées.

Un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire a permis aux trois co-porteurs de construire un projet qui réponde aux besoins identifiés, parmi lesquels :

- apporter des réponses adaptées aux projets de vie des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent rester à domicile malgré leur perte d'autonomie (sécurisation du logement, aide et soins infirmiers, ateliers de prévention, etc.)
- rompre leur isolement social,
- renforcer le soutien aux aidants face à des situations d'épuisement,
- proposer davantage de solutions d'accueil d'urgence et de répit,
- éviter des hospitalisations non programmées et les passages aux urgences,
- créer un espace physique de coordination en santé,
- apporter un appui aux professionnels.

Pour Estelle Lemeray, directrice d'établissement à Partage et Vie, l'EHPAD *Le Clos à Froment* permet d'apporter, d'un point de vue structurel, des solutions aux objectifs fixés. « *Notre implantation géographique est un atout : bien desservie, la résidence est facilement accessible. Nous disposons également d'une chambre qui a pu être transformée pour les accueils d'urgence. Différents espaces seront ouverts aux professionnels ainsi qu'aux bénéficiaires (personnes âgées/aidants), respectivement pour des réunions/formations (avec équipement médical) et des activités/animations/ateliers d'information, de prévention ou de dépistage. Les véhicules de l'EHPAD permettront d'organiser des tournées pour faire participer les personnes âgées du domicile aux actions organisées au sein de la résidence. Aujourd'hui, il est indispensable de repenser l'accompagnement du grand âge en créant des plateformes de services gérontologiques ouvertes sur la cité. Le Clos à Froment sera ce point d'ancrage pour remplir cette mission.* »

La coopération entre les trois structures a été facilitée par les liens de longues dates qui les unissent. Laurence Deperiers, directrice de Soins Santé, connaît depuis des années Alexandra Goulté, directrice de l'UNA de la Manche et Estelle Lemeray. « *Nos parcours professionnels nous ont amenées à nous croiser souvent, et aujourd'hui, les champs d'action de nos organismes respectifs sont complémentaires. Nous avons en commun la volonté de cultiver une dynamique de travail en réseau. Nos trois structures sont reconnues et bien identifiées sur la communauté d'agglomération du Cotentin, ce qui est idéal pour mener à bien notre mission de coordination des services autour de la personne âgée. Nous en sommes au tout début de l'expérience mais nous avons réussi à fédérer un très grand nombre des acteurs du territoire. Nous poursuivons ce travail de rencontre de terrain qui est prometteur.* »

■ Un travail en coopération régulièrement évalué

Le territoire d'intervention du CRT Nord Cotentin recouvre Cherbourg-en-Cotentin et ses environs

Le CRT est composé d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée comprenant : un coordinateur social qui pilote le projet, une infirmière coordinatrice de soins, un psychologue, un médecin coordonnateur et des assistantes de soins en gérontologie. Ils travailleront en coordination avec les partenaires du secteur comme les services d'aide et d'accompagnement à domicile, les services de soins sanitaires et médico-sociaux (HAD, SSIAD...), les professionnels de soins libéraux (médecins traitants, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens...), les équipes médico-sociales « allocation personnalisée d'autonomie » du département, les travailleurs sociaux, les associations pour le maintien de la vie citoyenne et sociale, etc.

Le coordinateur social, l'infirmière coordinatrice et le psychologue rencontrent les bénéficiaires pour évaluer les besoins. Ils assurent ensuite la mise en œuvre des différentes solutions qui auront été proposées par l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé. Celui-ci est réévalué régulièrement pour répondre à l'évolution des besoins.

Un comité de direction, composé des directrices des trois structures partenaires et de la cadre de santé du CRT, se réunira régulièrement pour fixer les orientations stratégiques. Un comité de pilotage a également été nommé. Constitué du CoDir, des équipes du CRT et des partenaires identifiés, il déclinera la mise en œuvre opérationnelle des objectifs stratégiques. Un conseil réunissant des bénéficiaires du CRT aura lieu deux fois par an. Il sera un lieu privilégié d'expression permettant ainsi un retour d'expériences dans un objectif d'amélioration continue. Le CoDir et le CoPil s'appuieront sur ces retours pour proposer de nouvelles orientations stratégiques et des modalités de mise en œuvre.

■ L'ARS Normandie s'engage pour relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie

La Normandie vieillit encore plus rapidement que d'autres régions : d'ici 2030, les plus de 65 ans y seront plus nombreux que les moins de 15 ans. L'allongement de l'espérance de vie doit être un allongement de l'espérance de vie en bonne santé. C'est pour cela que le Projet régional de santé vise à prévenir et anticiper la perte d'autonomie, notamment par la sensibilisation aux enjeux du bien vieillir, le développement d'actions de prévention, le repérage des personnes fragiles et le déploiement d'actions d'aller-vers.

Dans ce cadre, des actions sont mises en œuvre afin de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ainsi que les accompagnements ambulatoires et à domicile des personnes âgées, avec notamment le renforcement des Services à domicile (SAD), l'adaptation des logements, l'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles ou encore le développement d'alternatives pour favoriser le maintien à domicile.

Un appel à candidatures a ainsi été lancé par l'ARS Normandie en 2024, puis en 2025 pour la création de Centres ressources territoriaux (CRT) dont la mission est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile. Le CRT du Nord-Cotentin bénéficie ainsi d'un financement de 400 K€ en année pleine et a déjà reçu un équivalent de 6 mois de fonctionnement au titre de 2024, soit 200 K€

CONTACTS

Estelle Lemeray

Directrice du Clos à Froment
Estelle.lemeray@fondationpartageetvie.org
T. 02 33 71 71 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap. Elle est gestionnaire de l'EHPAD Le Clos à Froment, porteur du CRT.

Soins Santé

Soins Santé est une association loi 1901, gérant 3 services de soins à domicile : un centre de soins infirmiers (CSI) qui dispense des soins techniques du rôle propre de l'infirmier(e), au domicile du patient ; un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), qui prodigue des soins d'hygiène et de confort, soins relationnels. Il favorise le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, facilite leur retour à domicile après une hospitalisation un retour à l'autonomie ; « un service » équipe spécialisée Alzheimer (ESA) qui réalise des activités thérapeutiques pour toutes personnes atteintes de troubles neuro-évolutifs à un stade léger ou modéré dans la maladie. De plus, un pôle prévention en santé organise des actions de sensibilisation auprès de professionnels du médico-social et des actions de prévention en santé auprès d'un public ciblé en fonction des thèmes abordés. Renseignements au 02 33 53 69 57.

L'UNA de la Manche

L'UNA de la Manche est une association loi 1901, à but non lucratif, référencée comme service d'aide à domicile (SAAD). La mission principale est de favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées par la perte d'autonomie ou par des situations de handicap. Renseignements au 02 33 87 51 50

L'ARS Normandie

L'Agence régionale de santé (ARS) Normandie a pour mission de :

- . Piloter et mettre en œuvre la politique de santé dans la région
- . Améliorer la santé des Normands
- . Rendre le système de santé plus efficace

Ses domaines d'interventions sont :

- . L'organisation de l'offre de soins pour le secteur ambulatoire, les établissements de santé, les structures médico-sociales ou intervenant à domicile
- . La prévention et la promotion de la santé
- . La veille et la sécurité sanitaires
- . La santé environnementale
- . Le soutien de l'autonomie et du handicap

Répartis sur les cinq départements normands : à Caen (siège), Rouen, Alençon, Evreux et Saint-Lô, près de 400 agents œuvrent quotidiennement au plus près des territoires normands.